



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 21 – Loi concernant principalement la mise en œuvre d’ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake

Procès-verbal de la séance du 25 novembre 2014

Dépôt à l’Assemblée nationale :
n° 641-20141126

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 25 NOVEMBRE 2014.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des documents déposés

Séance du mardi 25 novembre 2014

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 21 – Loi concernant principalement la mise en œuvre d’ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake (Ordre de l’Assemblée le 18 novembre 2014)

Membres présents :

- M. Ouimet (Fabre), président
- M. Lisée (Rosemont), vice-président

- M. Bérubé (Matane-Matapédia)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Charette (Deux-Montagnes)
- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Fortin (Sherbrooke)
- M. Kelley (Jacques-Cartier), ministre responsable des Affaires autochtones
- M. Leclair (Beauharnois), porte-parole de l’opposition officielle en matière d’affaires autochtones, en remplacement de M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Lemay (Masson), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière d’affaires autochtones, en remplacement de M^{me} Roy (Montarville)
- M. Merlini (La Prairie)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Tanguay (LaFontaine)

Autre député présent :

- M. Billette (Huntingdon)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Mohawk Self Insurance et Conseil Mohawk de Kahnawake :

- M^{me} Rhonda Kirby, chef, Conseil Mohawk de Kahnawake
- M. Michael O’Brien, directeur de cabinet, Bureau du conseil des chefs, Conseil Mohawk de Kahnawake

Régie du bâtiment du Québec :

- M. Stéphane Labrie, président-directeur général
- M. Gilles Lemieux, vice-président, relations avec la clientèle et opérations

Commission de la santé et de la sécurité du travail :

- M. Michel Després, président du conseil d'administration et chef de la direction
- M. Carl Gauthier, vice-président aux finances
- M. Jacques Beauchamps, directeur de l'accueil des employeurs et de l'expertise en financement

Commission de la construction du Québec :

- M^{me} Diane Lemieux, présidente-directrice générale
- M^{me} Audrey Murray, vice-présidente, Service à la clientèle et développement
- M^e François Charette, vice-président, Affaires juridiques et Secrétariat général

Confédération des syndicats nationaux-Construction :

- M. Pierre Brassard, président, Confédération des syndicats nationaux-Construction
- M. Michel Forget, adjoint au comité exécutif, Confédération des syndicats nationaux
- M^e Daniel Charest, Service juridique, Confédération des syndicats nationaux

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 02, M. Lisée (Rosemont) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Kelly (Jacques-Cartier), M. Leclair (Beauharnois) et M. Lemay (Masson) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend le Mohawk Self Insurance et le Conseil Mohawk de Kahnawake.

À 11 h 08, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Régie du bâtiment du Québec.

À 11 h 57, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 30.

À 15 h 37, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M. Ouimet (Fabre).

La Commission entend la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

À 16 h 41, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Commission de la construction du Québec.

Avec la permission de M. le président, M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose le document côté CI-040 (annexe II).

À 17 h 42, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux-Construction.

À 20 h 29, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 25 novembre 2014

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Commission de la construction du Québec

Commission de la santé et de la sécurité du travail

002M

Confédération des syndicats nationaux-Construction

001M

Mohawk Self Insurance et Conseil Mohawk de Kahnawake

Régie du bâtiment du Québec

ANNEXE II

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Gouvernement du Québec. *Entente en matière de travail entre le Conseil Mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec* [versions française et anglaise]. Août 2014. 10 pages. Déposé le 25 novembre 2014. CI-040